

Informations mensuelles aux producteurs-trices sur les décisions de l'Interprofession du lait (04-2022)

L'IP Lait a tenu son assemblée des délégués ordinaire 2022 le 22 avril dernier à Lucerne. L'assemblée comptait 43 voix pour les producteurs et 41 voix pour les transformateurs et le commerce. Elle a pris les décisions suivantes :

- Ont été approuvés ou adoptés sans commentaire :
 - Le rapport annuel 2021
 - Les comptes 2021
 - Les comptes 2021 du Fonds de régulation et le rapport d'activité.
 - Les comptes 2021 du Fonds Réduction du prix de la matière première, incluant le bloc principal, le bloc développement du marché et la boîte MPC, ainsi que les rapports d'activité.
 - La modification formelle du Règlement du fonds Réduction du prix de la matière première, qui porte sur le prix de référence européen, sera demandée.
 - L'assemblée a pris connaissance des rapports de révision.
- L'assemblée a donné décharge aux organes pour 2021
- Soutien à la campagne de votation contre **l'initiative sur l'élevage intensif** : un montant total de 540 000.— francs a été alloué au soutien de la campagne de l'Union suisse des paysans (USP). Le financement est réparti comme suit :
 - 400 000.— francs par la fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL.
 - 100 000.— par Fromarte (fromagers artisanaux).
 - 40 000.— par l'Association de l'industrie laitière suisse (VMI).
 - 0.— par le commerce de détail suisse.L'IP Lait a par ailleurs décidé de rejoindre l'Alliance contre l'initiative sur l'élevage intensif.
- Approbation du budget 2022 et du budget 2023 : les contributions forfaitaires ne sont pas modifiées. Sont prélevés, en outre, pour l'année 2022 :
 - 250 % des contributions variables (0.010 ct./kg) auprès des producteurs.
 - 100 % des contributions variables (0.010 ct./kg) auprès des transformateurs.
- Dans le Règlement du fonds Réduction du prix de la matière première pour l'industrie alimentaire, la compétence pour fixer un prix du lait européen de référence a été transférée au comité de l'IP Lait. La mention explicite du « prix du lait européen selon l'indice ife, Kiel (rampe) » est donc supprimée du règlement.
- Des **élections de remplacement** ont eu lieu au comité de l'IP Lait (mandat en cours) :
 - Producteurs de lait, comité : Hanspeter Egli (PSL) pour Hanspeter Kern (PSL).
 - Transformateurs, comité : Manuel Hauser (Emmi) pour Markus Willimann (Emmi).
 - Commerce de détail, suppléant : Christian Krumm (ALDI Suisse) pour Urs Hänni (ALDI Suisse).
- Organe de révision : Engel-Copera, Berne, pour les exercices 2021 et 2022.